

Saint Ouen Marchefroy. Compte rendu du conseil municipal du vendredi 28 mars 2008

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le vendredi 28 mars deux mil huit à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Présents : Mmes BERARD Isabelle, LEFRANCOIS Christine, MM. CLEMENT Jean Dominique, BONTE Joël, FORT François, LESUEUR Gérard, PAIN Jacques, SAVAL Gérald et SIMON Marc

Absents excusés : M. FRANCOIS Thierry

Secrétaire de séance : M. Gérald SAVAL

Date de convocation : 10 mars 2008

. Délibérations concernant les comptes de la Commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2007 et le compte administratif CCAS 2007.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2007 du receveur municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2008 et le budget prévisionnel CCAS 2008.

. Taxes directes locales

4 taux augmentés de 1 %

	Base d'imposition	Taux	Produit fiscal
Taxe d'habitation	481 800,00	9,41 %	45 337,00
Taxe foncière bâti	318 400,00	15,98 %	50 880,00
Taxe foncière non bâti	46 300,00	29,36 %	13 603,00
Taxe professionnelle	176 500,00	11,13 %	19 644,00
		Total	129 464,00

. Résultats 2007 sans antérieurs

Investissement	
Dépenses 2007	232 353,83
Recettes 2007	141 148,42
Résultat 2007 en investissement	- 91 205,41
Fonctionnement	
Dépenses 2007	159 677,93
Recettes 2007	212 119,83
Résultat 2007 en fonctionnement	52 441,90
Résultat total	- 38 763,51

. Résultats 2007 avec antérieur et reste à réaliser

Investissement	
Dépenses 2007	232 353,83
Reste à réaliser 2007	59 724,00
Total dépenses	292 077,83
Recettes 2007	223 923,50
Reste à réaliser 2007	46 839,00
Total recettes	270 762,50
Résultat 2007 en investissement	- 21 315,33
Fonctionnement	
Dépenses 2007	159 677,93
Recettes 2007	259 161,79
Résultat 2007 en fonctionnement	99 483,86
Résultat total 2007 investissement et fonctionnement	78 168,53

. Délibérations.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer une commission « ouverture des plis lors des appels d'offres ».
Les membres sont MM. DUMAS, LESUEUR, SAVAL, PAIN, SIMON.

. Prévisionnel travaux voirie.

Il est demandé à Monsieur FORT de présenter des propositions, de différentes entreprises, concernant la remise en état des voiries suivantes : rue des Clos, rue des Tuileries, pour partie rue du Bois Mordant.

. 14 juillet.

Il a été décidé que la kermesse du 14 juillet et le repas auront lieu le dimanche 13 juillet 2008.

. Invitation à la poésie

Proposition de réunions poétiques à la Mairie, sur les grands poèmes de notre littérature et notamment sur l'œuvre de Rimbaud le deuxième jeudi de chaque mois à 20h30. Les séances seront animées par Monsieur Jean LAURENT du bureau des « Amis de Rimbaud ».

. Recensement des jeunes de 16 ans

Le recensement concerne les garçons et les filles qui ont atteint leurs 16 ans, de nationalité française.

Ceux-ci doivent, dans les trois mois qui suivent leur date d'anniversaire se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille de leurs parents et, le cas échéant, d'une copie du document justifiant de leur nationalité française.

Les plus de 16 ans qui n'auraient pas encore fait la démarche peuvent régulariser leur situation et se voir remettre une attestation de recensement.

L'attestation de recensement est réclamée de manière systématique pour toute inscription dans un établissement scolaire ou pour un examen ou concours soumis au contrôle de l'État, ou encore conduite accompagnée et permis de conduire auto ou moto. Par la suite, les jeunes seront appelés à effectuer avant leurs 18 ans leur journée d'appel de préparation à la défense.

. Eclairage public :

Nous rappelons que si des habitants constatent des défaillances sur le réseau d'éclairage public, ils peuvent contacter M. PAIN au 02 37 82 01 57 afin qu'il puisse faire le nécessaire pour prévenir l'entreprise INEO.

. Rappel

Il est demandé aux habitants de la commune de St Ouen Marchefroy de veiller à ce que les arbres et arbustes plantés en bordure de voirie restent éloignés des fils électriques, ne gênent pas le passage des véhicules et camions, n'empêchent pas la visibilité dans les endroits susceptibles d'être dangereux.

La séance a été levée à 22 heures 30

Le Maire, Philippe DUMAS

. Horaires d'ouverture de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :

Lundi : 10 h – 16 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h

Tél / Fax : 02 37 82 04 53

Courrier électronique: mairie.saintouenmarchefroy.wanadoo.fr

Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>